

Pourquoi nous sommes opposés aux E3C et envisageons de les perturber ?

- Parce que ce calendrier des épreuves de bac réparties sur deux années, de janvier au mois de juin de l'année suivante, constitue un véritable « parcours du combattant » pour les élèves : en classe de 1^{ère}, ils passeront 5 épreuves d'E3C et 2 épreuves du baccalauréat de Français entre mai et juin !

- Parce qu'il est impossible de préparer les élèves : ouverture tardive de la banque des sujets, nombre de sujets inférieur à ce qui avait été annoncé, sujets incohérents par rapport aux informations de début d'année, consignes et attentes évoluant au fil du temps.

- Parce que nos élèves ne sont pas en capacité de passer certaines épreuves : en mathématiques par exemple, les sujets portent sur les nouveaux programmes de seconde et de 1^{ère} alors que les élèves ont fait l'ancien programme de seconde.

- Parce que vue la lourdeur des programmes, nous n'avons que peu de temps pour les mener à bien, 2h30 hebdomadaires en langues par exemple. Il faut en plus entraîner les élèves à ces épreuves d'E3C et trouver le moyen de les évaluer pour la partie contrôle continu du bulletin. Les élèves sont ainsi en perpétuelle évaluation et le temps dévolu aux exercices est alors réduit.

- Parce que les E3C, telles qu'on les présente actuellement, détruisent le caractère national du Baccalauréat, bénéficiant d'un sujet, d'une date et heure de passation et d'une harmonisation des corrections nationales. Les sujets des épreuves d'E3C « peuvent être choisis par classe ou par créneaux de convocation » ce qui ne permet pas de garantir l'équité entre les candidats. En outre, les sujets ne sont pas accompagnés de corrigés officiels ce qui va également renforcer le caractère local de ce nouvel examen.

- Parce que l'organisation nécessaire à la passation de ces épreuves dans les conditions d'examen n'est pas requise : les épreuves du bac exigent un seul élève par table, des tables étiquetées, deux surveillants par salle, un créneau horaire commun à tous les élèves, un sujet commun à tous les candidats...). Nous n'avons aucune garantie de ce point de vue.

Les enseignants du Lycée René Cassin réunis le 20/12/2019.